

- [Accueil](#) >
- [Actualités](#) >
- [Archives 2022](#) >
- Les magasins ouverts jusqu'à 22 heures et le dimanche ?

Les magasins ouverts jusqu'à 22 heures et le dimanche ?

Catégorie

Actualité

Publication

14/07/2022

Les magasins ouverts jusqu'à 22 heures et le dimanche ?

Le Parlement fédéral examine des lois visant à autoriser l'ouverture des magasins jusqu'à dix heures du soir et à supprimer le jour de fermeture hebdomadaire obligatoire. Les propositions suscitent des remous.

Le repos dominical aboli ?

Mercredi, la Commission économique du Parlement fédéral a débattu de diverses propositions législatives visant à étendre les heures et jours d'ouverture du commerce belge. Les libéraux des deux côtés de la frontière linguistique (Open Vld et MR) soutiennent que les magasins devraient pouvoir rester ouverts jusqu'à 22 heures. Aujourd'hui, ils doivent généralement fermer à 20 heures, ou à 21 heures le vendredi.

Le jour de fermeture hebdomadaire obligatoire est également remis en question. L'Open VLD veut l'abolir complètement, ce qui rendrait également superflue la règle d'exception pour les centres touristiques et les dimanches de shopping. Le CD&V se montre plus modéré et demande trente dimanches de shopping par an au lieu des quinze actuels. Le parti demande également de pouvoir modifier le jour de repos hebdomadaire tous les trois mois. Actuellement, les commerçants doivent conserver le même jour de fermeture pendant au moins six mois.

Plus de liberté pour le commerçant ?

Les socialistes francophones (PS), quant à eux, demandent que les magasins (plus de 150 m²) dans les hôpitaux soient autorisés à adapter leurs heures d'ouverture aux heures de visite. Pour les commerces de nuit, le PS demande une autorisation municipale obligatoire afin d'éviter les nuisances. Les projets de loi vont maintenant faire l'objet d'une discussion plus approfondie au sein de la commission de la Chambre. Un vote pourrait suivre dans le courant de l'année.

Destinés à rendre les magasins plus compétitifs face au commerce électronique en leur donnant plus de flexibilité, les projets de loi rencontrent néanmoins beaucoup de résistance de la part des organisations d'indépendants. La NSZ a répondu lors de l'audience que la liberté du consommateur [ne correspond pas à la liberté du commerçant](#), selon La Libre. L'organisation prétend que le fait de rester ouvert entraînera une augmentation des coûts, mais pas du chiffre d'affaires, et que les petits commerçants seront contraints de suivre. 60 % de ses membres sont contre l'ouverture jusqu'à 22 heures et contre la suppression du repos dominical.

[Retail Detail 14 07 2022](#)

[Retour aux actualités](#)